

**Arts de la scène - saison 2018-2019****Lausanne dévoile ses soutiens à la création scénique indépendante**

La Ville de Lausanne consacrera CHF 1'057'000.- à la création scénique indépendante pour la saison 2018-2019. Sur proposition de la commission des arts de la scène, la Municipalité a décidé de soutenir 28 projets de créations théâtrales et chorégraphiques. Par ailleurs, la Ville et le Canton de Vaud ont décidé d'octroyer une convention de subventionnement de durée déterminée pour la période 2018-2021 à la 2b Company dirigée par le comédien et metteur en scène lausannois François Gremaud ainsi qu'une 9<sup>e</sup> bourse de compagnonnage théâtral au comédien et metteur en scène lausannois Tomas Gonzalez.

Les subventions attribuées aux 28 projets ponctuels varient entre CHF 8'000.- et CHF 40'000.- et sont pensées comme un soutien devant permettre aux compagnies de solliciter des appuis auprès d'autres organismes publics et privés. La commission a traité 71 projets recevables, attentive, dans ses choix, à un équilibre entre compagnies confirmées et relève artistique ainsi qu'aux différentes esthétiques proposées.

En attribuant pour la première fois ensemble une convention conjointe de subventionnement à la 2b Company, la Ville et le Canton ont souhaité donner à cette compagnie les moyens de poursuivre le développement de projets d'envergure prometteurs. Déjà intégrée à d'importants réseaux de diffusion sur les scènes nationales et francophones, elle est de plus en plus sollicitée par des programmeurs étrangers. Ce partenariat Ville de Lausanne et Canton de Vaud donne suite à un premier contrat de confiance attribué à la 2b Company par la commission des arts de la scène de la Ville de Lausanne pour les saisons 2015-2018 ainsi qu'à un soutien de la CORODIS (Commission romande de diffusion des spectacles) attribué dans le cadre de l'édition 2016 de la Sélection suisse en Avignon.

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont également attribué la 9<sup>e</sup> bourse de compagnonnage théâtral à Tomas Gonzalez, jeune comédien et metteur en scène lausannois. Le projet de ce diplômé de la Haute école des arts de la scène - Manufacture a su convaincre par son ambition et sa grande qualité. Parallèlement, les conventions de soutien conjoint attribuées aux compagnies Linga de Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo et Numéro 23 Prod. de Massimo Furlan, le contrat de confiance de Nicole Seiler et la convention de soutien régional de la Cie STT de Dorian Rossel ont été renouvelés.

Enfin, les contrats de confiance octroyés à Marielle Pinsard (Cie Marielle Pinsard), Fabrice Gorgerat (Cie Jours Tranquilles), Emilie Charriot (Cie Emilie Charriot) et Yasmine Hugonnet (Cie Arts Mouvementés) et la convention en cours à Christian Denisart (Cie Les Voyages Extraordinaires) se poursuivent.

La direction de la culture  
et du développement urbain

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 01**
- **Michael Kinzer, chef du Service de la culture, 021 315 25 25**

Lausanne, le 21 mars 2018